

Les achats transfrontaliers sont un problème structurel pour les finances publiques et l'économie belge

Vinum Et Spiritus invite les négociateurs budgétaires à examiner les avantages d'une réduction des taux d'accises.

Les achats transfrontaliers effectués par les Belges dans les pays voisins sont un problème structurel. En 2025, les Belges ont dépensé 708 millions d'euros en alimentation et boissons en France, au Luxembourg, en Allemagne et aux Pays-Bas, en légère baisse par rapport aux années précédentes. Sur ce montant, 98 millions d'euros, soit environ 14 %, concernaient les boissons alcoolisées. Le Trésor belge perd ainsi des recettes importantes, au détriment des producteurs et commerçants belges.

La hausse des accises sur les boissons alcoolisées décidée en 2015 devait rapporter 220 millions d'euros par an au Trésor belge. Dix ans plus tard, les recettes des accises sur l'alcool sont inférieures de 33 millions d'euros à ce qu'elles étaient à l'époque. Cette mesure s'est révélée être une erreur de calcul totale. Faire exploser les prix ne fait qu'organiser la fuite des consommateurs vers les pays voisins, où la TVA et les accises sont alors perçues.

Parmi les achats d'alcool, une catégorie se démarque : les spiritueux. Sur chaque euro dépensé par les Belges en spiritueux en 2025, 8,7 % l'ont été dans un magasin situé de l'autre côté de la frontière. Aucune autre catégorie de produits du secteur de l'alimentation et des boissons n'est davantage achetée dans les pays voisins que les spiritueux.

Grand écart de prix avec les pays voisins et lourde charge fiscale

La cause du problème réside dans le grand écart de prix avec les pays voisins et la lourde charge fiscale. Un exemple concret : une bouteille de whisky de 70 cl affichant 40 % d'alcool coûte environ 16,79 euros en Belgique. Sur ce montant, 8,38 euros correspondent aux accises, 2,91 euros à la TVA et 0,07 euro à la cotisation d'emballage, soit deux tiers du prix. La même bouteille est nettement moins chère juste de l'autre côté de la frontière.

Bouteille standard de whisky, 70 cl	Prix	Écart avec la BE	En pourcentage
Belgique	16,79 euros		
France	13,14 euros	-3,65 euros	-22 %
Allemagne	10,90 euros	-5,89 euros	-35 %
Luxembourg	9,60 euros	-7,19 euros	-42 %

Une étude qualitative menée en collaboration avec le bureau d'études WHYFIVE montre que l'écart de prix est le moteur central et universel de ce comportement. Elle révèle aussi que le comportement d'achat du consommateur belge peut varier selon le type de boisson alcoolisée.

Alors que les achats transfrontaliers de vins s'expliquent en partie par le plaisir de découvrir et de déguster une offre variée, les spiritueux sont achetés de manière plus rationnelle : l'avantage de prix sur les marques connues est calculé à l'avance et l'achat se fait parce que cela est rentable. Le Luxembourg en est l'exemple le plus frappant, les spiritueux y étant souvent la raison principale du déplacement. Tant que l'écart persiste, l'habitude persiste. Le réduire, et faire ses achats en Belgique redevient le choix rationnel.

Ce constat s'est vérifié ce week-end sur le parking d'un Intermarché français, tout proche de la frontière, à Halluin. Les plaques d'immatriculation belges y nombreuses ; les caddies étaient pleins. « Je viens ici toutes les deux semaines », confie un client de Courtrai en remplissant son coffre. « Du vin, de l'eau, de la lessive, du café. Je fais le calcul, et sur un seul trajet, j'économise facilement cinquante euros. C'est juste une question de calcul. » Un couple originaire du Westhoek confirme. « Nous préférierions acheter en Belgique, plus près de chez nous et dans notre propre pays. Mais l'écart de prix est trop important pour être ignoré. »

Là est tout l'enjeu. Celui qui traverse la frontière pour une bouteille moins chère remplit en même temps son coffre avec ses courses pour la semaine. Une seule bouteille entraîne l'achat d'un caddie entier, et ce caddie remplit les caisses françaises, et non belges.

Ramener les accises au niveau d'avant 2015

« Chaque caddie rempli de l'autre côté de la frontière commence par une bouteille trop chère en Belgique. Ramenez les accises au niveau d'avant 2015 et ce caddie restera chez nous. C'est l'une des rares mesures qui renforce à la fois le budget de l'État et protège nos entrepreneurs », déclare Geert Van Lerberghe, CEO de Vinum Et Spiritus.

L'accord de gouvernement identifie les achats transfrontaliers comme un problème et annonce une première série de mesures visant à réduire l'écart de prix avec les pays voisins. Vinum Et Spiritus demande au gouvernement de concrétiser cette ambition dès à présent et de franchir une étape supplémentaire en réduisant les accises sur les produits où l'écart de prix est le plus marqué.

Si, pour cette même bouteille de whisky, le taux d'accise était ramené au niveau d'avant 2015, le prix passerait de 16,79 à 13,80 euros. L'écart avec la France (13,14 euros) serait ainsi quasiment comblé, et l'écart avec le Luxembourg réduit de moitié. La logique financière du déplacement transfrontalier disparaîtrait alors en grande partie.

Notre analyse montre qu'une réduction des accises sur les boissons distillées au niveau d'avant 2015, et (partiellement) sur les vins mousseux, entraînerait un retour significatif (+32 %) des achats transfrontaliers vers la Belgique. En tenant compte des effets économiques plus larges, cela générerait des recettes fiscales supplémentaires de 48,1 millions d'euros et un gain fiscal net de 22 millions d'euros.

Et cela peut aller plus loin encore : la fédération sectorielle Fevia a calculé, en collaboration avec le Bureau fédéral du Plan, que le rapatriement de l'ensemble des achats transfrontaliers vers la Belgique rapporterait au Trésor des recettes supplémentaires totales de 256 millions d'euros.

Note à la rédaction – sources :

- Chiffres sur les achats transfrontaliers : FEVIA / YouGov Foreign Shopping (2025 et T1 2026).
- Comportement des consommateurs : étude qualitative WHYFIVE (mai 2026).
- Estimation fiscale du rapatriement : Fevia en collaboration avec le Bureau fédéral du Plan (2024). Exemple de prix : bouteille standard de whisky 70 cl, 40 %.
- Témoignages recueillis sur le parking de l'Intermarché Super HALLUIN, situé Boulevard de Roncq, ZAC de la Viscourt, 59250 Halluin, France.